

AFFAIRES ECONOMIQUES
PLT

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2009

DELIBERATION

OBJET : ZAC de Kerdroual – Vente de lots

Rapporteur : Jo FORES

Le 20 décembre 2007 le conseil municipal a donné son accord sur les prix de vente des terrains de la ZAC de Kerdroual.

Une nouvelle demande d'acquisition dont le détail figure ci-dessous va donner lieu à la signature d'un compromis de vente.

N° de lot	Dénomination	Activité	Terrains			Travaux refacturés	Prix de vente H.T.
			Surface	Prix/m ²	Prix H.T.	Totem – clôture – haies - talus	
11	Sarl Oberson	Revêtement de sol	806 m ²	38 €	30 628 €	4 100 €	34 728 €

Le conseil municipal est également informé que la vente d'un terrain à l'entreprise « l'établi de hêtre » portera en définitive sur le lot numéro 4 et non sur le lot numéro 8 :

4	L'établi de hêtre	Menuiserie ébénisterie	1 116 m ²	38 €	42 408 €	3 190 €	45 598 €
---	-------------------	------------------------	----------------------	------	----------	---------	----------

Il est précisé,

que l'acquéreur a la faculté de substituer toute personne morale qu'il lui plairait, dans laquelle il occupe des fonctions de gérant majoritaire.

que les surfaces des lots peuvent ponctuellement évoluer en fonction du bornage définitif et que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement économique, emploi, insertion, tourisme, industrie, artisanat, commerce, pêche, ports, agriculture et nouvelles technologie », finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DONNE son accord pour la vente des lots dont le détail figure ci-dessus, les frais y afférents étant à la charge de l'acquéreur.
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Loïc LE MEUR